

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à l'article 3 du règlement 1907/2006/CE

Date de révision : 10.11.2016

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/INFORMATION DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**Détails du produit****Nom commercial** : Aérosol Antigravillon Premium**Numéro d'article** : 38015/38025/38035**Utilisation prévue** : Produit de finition automobile / protection et anticorrosion**Fabricant/Fournisseur** : Chamäleon GmbH Rudolf-Diesel-Straße, 8a, 69115 Heidelberg

-- Allemagne

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Département de la sécurité des produits**Informations en cas d'urgence** : + 49 70024112112 (CH)**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.



SGH07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquette**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classé et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS02



SGH07

Mot d'avertissement : Danger

Composants déterminants du danger pour l'étiquetage :

acétate de n-butyle

Colophane

acétate d'éthyle

Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme. **Conseils de prudence :** P102 Tenir hors de portée des

enfants. P260 Ne pas respirer les aérosols.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas percer ni brûler, même après usage.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammation.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Informations Complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT :Non applicable.

vPvB:Non applicable.

3- COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Caractérisation chimique : Mélanges

Description:Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

Composants dangereux :		
CAS: 123-86-4 EINECS : 204-658-1 Numéro d'index : 607-025-00-1 N° d'enregistrement : 01-2119485493-29-xxxx	acétate de n-butyle	12,5-20%
	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	
CAS: 74-98-6 EINECS : 200-827-9 Numéro d'index : 601-003-00-5 N° d'enregistrement : 01-2119486944-21-xxxx	propane	12,5-20%
	Gaz inflammable 1, H220 Gaz de pression C, H280	
CAS: 106-97-8 EINECS : 203-448-7 Numéro d'index : 601-004-00-0 N° d'enregistrement : 01-2119474691-32-xxxx	butane	5 à 10 %
	Gaz inflammable 1, H220 Gaz de pression C, H280	

CAS: 75-28-5 EINECS : 200-857-2 Numéro d'index : 601-004-00-0 N° d'enregistrement : 01-2119485395-27-xxxx	isobutane	5 à 10 %
	Gaz inflammable 1, H220 Gaz de pression C, H280	
CAS: 141-78-6 EINECS : 205-500-4 Numéro d'index : 607-022-00-5 N° d'enregistrement : 01-2119475103-46	acétate d'éthyle	5 à 10 %
	Flam. Liq. 2, H225 Irritation des yeux. 2, H319 ; STOT SE 3, H336	
Numéro CE : 920-750-0 Numéro d'index : 649-328-00-1 N° d'enregistrement : 01-2119473851-33	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	5 à 10 %
	Flam. Liq. 2, H225 Tox. asp. 1, H304 Toxicité aquatique chronique 2, H411 Toxicité spécifique pour certains organismes (STOT SE 3, H336)	
CAS: 8050-09-7 EINECS : 232-475-7 Numéro d'index : 650-015-00-7 N° d'enregistrement : 01-2119480418-32-xxxx	Colophane	2,5 à 5 %
	Sensibilité cutanée 1, H317	
CAS: 1330-20-7 EINECS : 215-535-7 Numéro d'index : 601-022-00-9 N° d'enregistrement : 01-2119488216-32-xxxx	xylène	2,5 à 5 %
	Flam. Liq. 3, H226 Toxicité aiguë 4, H312 ; Toxicité aiguë 4, H332 ; Irritation cutanée 2, H315	

Informations Complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque énumérées, se référer à la section 16.

4- PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Après inhalation :

Apportez de l'air frais et, pour plus de sécurité, appelez un médecin.

En cas d'inconscience, placez le patient de manière stable en position latérale pour le transport. **Après**

contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment. **Après contact**

visuel : Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

Après ingestion : Buvez beaucoup d'eau et aérez abondamment. Consultez immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :CO₂, sable, poudre extinctrice. Ne pas utiliser d'eau. **Pour des raisons de sécurité, agents extincteurs non appropriés** : Eau

Jet d'eau à plein débit.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Conseils aux pompiers**

Équipement de protection :Aucune mesure particulière n'est requise.

6- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart des sources d'inflammation. **Précautions environnementales** :

Ne laissez pas le produit atteindre les égouts ou tout cours d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas d'infiltration dans les cours d'eau ou les égouts. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.

Ne pas rincer à l'eau ou avec des produits nettoyants aqueux.

Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle. Voir la section 13 pour les informations sur l'élimination.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans danger :Assurer une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur tout matériau incandescent.

Éloigner toute source d'inflammation. Ne pas fumer.

Protège contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression : protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C, notamment à la lumière électrique. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Stockage :

Exigences auxquelles doivent satisfaire les locaux de stockage et les conteneurs :

Conserver dans un endroit frais.

Respecter les réglementations officielles relatives au stockage des emballages contenant des récipients sous pression.

Informations sur le stockage dans un entrepôt commun : Non requis **Informations complémentaires sur les conditions de stockage :** Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil. **Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Aucune autre information pertinente n'est disponible.

8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Informations complémentaires sur la conception des installations techniques : Aucune autre donnée ; voir point 7.

Paramètres de contrôle

Ingrédients avec des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le lieu de travail :	
123-86-4 acétate de n-butyle	
BIEN	Valeur à court terme : 966 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme : 724 mg/m ³ , 150 ppm
106-97-8 butane	
BIEN	Valeur à court terme : 1810 mg/m ³ , 750 ppm Valeur à long terme : 1450 mg/m ³ , 600 ppm Carc (si plus de 0,1 % de buta-1,3-diène)
141-78-6 acétate d'éthyle	
BIEN	Valeur à court terme : 400 ppm Valeur à long terme : 200 ppm
8050-09-7 Colophane	
BIEN	Valeur à court terme : 0,15 mg/m ³ Valeur à long terme : 0,05 mg/m ³ Sen
1330-20-7 xylène	
BIEN	Valeur à court terme : 441 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme : 220 mg/m ³ , 50 ppm Sk ; BMGV

Ingrédients avec valeurs limites biologiques :	
1330-20-7 xylène	
BMGV	650 mmol/mol de créatinine Milieu : urine Heure d'échantillonnage : après le quart de travail Paramètre : acide méthylhippurique

Informations Complémentaires: Les listes valables au moment de l'élaboration ont servi de base.

Contrôles d'exposition

Équipement de protection individuelle : Mesures générales de protection et d'hygiène : Retirez immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas inhaler les gaz, fumées ou aérosols.

Protection respiratoire : Non requis.

Protection des mains :

gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.

Sélection du matériau des gants en tenant compte des temps de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation.

Matériau des gants :

Le choix des gants adaptés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation composée de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant utilisation.

Temps de pénétration du matériau du gant : Le temps de rupture exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Protection des yeux : Non requis.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base	
Informations générales	
Apparence:	
Formulaire:	Aérosol
Couleur:	Blanc
Odeur:	De type solvant
Seuil olfactif :	Non déterminé.
valeur du pH :	Non déterminé.
Changement de condition	
Point de fusion/Plage de fusion :	Indéterminé.
Point d'ébullition/Plage d'ébullition :	Non applicable, car aérosol
Point d'éclair:	< 0 °C (< 32 °F) Non applicable, car aérosol.
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
Température d'inflammation :	> 200 °C (> 392 °F)
Température de décomposition :	Non déterminé.
Auto-inflammable :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Risque d'explosion :	Le produit n'est pas explosif. Cependant, la formation de mélanges air/vapeur explosifs est possible.
Limites d'explosion :	
Inférieur:	1,2 % vol.
Supérieur:	10,9 % vol.

Pression de vapeur à 20 °C (68 °F) :	<i>3500 hPa (2625 mm Hg)</i>
Densité à 20 °C (68 °F) :	<i>0,879 g/cm³ (7,335 lb/gal)</i>
Densité relative	<i>Non déterminé.</i>
Densité de vapeur	<i>Non déterminé.</i>
Taux d'évaporation	<i>Non applicable.</i>
Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau :	<i>Non miscible ou difficile à mélanger.</i>
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	<i>Non déterminé.</i>
Viscosité:	
Dynamique:	<i>Non déterminé.</i>
Cinématique:	<i>Non déterminé.</i>
Teneur en solvant :	
Solvants organiques :	<i>61,3 %</i>
UE-COV :	<i>539,0 g/l</i>
EU-COV en % :	<i>61,32 %</i>
Teneur en solides :	<i>37,9 %</i>
Autres informations	<i>Aucune autre information pertinente n'est disponible.</i>

10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter : Aucune décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Matériaux incompatibles : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification :		
123-86-4 acétate de n-butyle		
Oral	DL50	10 770 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	> 17600 mg/kg (lapin)
Inhalatif	CL50/4 h	> 21,0 mg/m3 (rat)
106-97-8 butane		
Inhalatif	CL50/4 h	658 000 mg/m3 (rat)

141-78-6 acétate d'éthyle		
Oral	DL50	5620 mg/kg (lapin)
Dermique	DL50	> 18 000 mg/kg (lapin)
Inhalatif	CL50/4 h	1 600 mg/m3 (rat)
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		
Oral	DL50	> 5000 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	> 2800 mg/kg (lapin)
Inhalatif	CL50/4 h	> 193 mg/m3 (rat)
	CL50 / 4h	23,3 mg/l (rat)
1330-20-7 xylène		
Oral	DL50	3523 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	2000 mg/kg (lapin)
Inhalatif	CL50/4 h	22,1 mg/m3 (rat)

Effet irritant primaire :

Corrosion/irritation cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Lésions**

oculaires graves/irritation oculaire Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction) Mutagénicité des cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Cancérogénicité** Sur la base des

données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Toxicité pour la reproduction** Sur la base des

données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **STOT - exposition unique**

Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Risque**

d'aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique :	
123-86-4 acétate de n-butyle	
CE50 / 48 h	44 mg/l (daphnia magna)
CE50 / 96 h	320 mg/l (algues)
CL50 / 24 h	205 mg/l (daphnie magna) 18 mg/
CL50 / 96 h	l (Pimephales promelas)
141-78-6 acétate d'éthyle	
CE50 / 24 h	2500 mg/l (daphnie magna)
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	
CL50	127-159 mg/l (Leuciscus idus)

1330-20-7 xylène	
CE50 / 48 h	7,4 mg/l (daphnie magna)
CL50 / 96 h	13,5 mg/l (poisson)

Persistance et dégradabilitéAucune autre information pertinente n'est disponible. **Potentiel de bioaccumulation**Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Mobilité dans le sol**Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Effets écotoxiques :**

Remarque:Nocif pour les poissons **Informations**

écologiques complémentaires : Notes générales :

Classe de danger pour les eaux 2 (réglementation allemande) (auto-évaluation) : dangereux pour les eaux. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts. Danger pour l'eau potable en cas de fuite, même en petites quantités, dans le sol.

Nocif pour les organismes aquatiques

Résultats des évaluations PBT et vPvB PBT :

Non applicable.

vPvB : Non applicable.

Autres effets indésirablesAucune autre information pertinente n'est disponible.

13- CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des

déchets Recommandation

Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets	
08 01 11*	déchets de peinture et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 04	emballage métallique

Emballage non nettoyé :

Recommandation:Les emballages non contaminés peuvent être recyclés

14- INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1950

Nom d'expédition des Nations

Unies ADR

IMDG

IATA

AÉROSOLS 1950

AÉROSOLS

AÉROSOLS, inflammables

Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe

Étiquette

2 Gaz 5F.
2.1

IMDG, IATA



Classe

Étiquette

2.1
2.1

Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA

Vide

Risques environnementaux :

Non applicable.

Précautions particulières à prendre par
l'utilisateur Code de danger (Kemler) :

Numéro EMS :

Code d'arrimage

Attention : Gaz.

-

FD, SU

SW1 Protégé des sources de chaleur. SW22 Pour les
AÉROSOLS avec une température maximale capacité de 1 litre :
Catégorie A. Pour les AÉROSOLS d'une capacité supérieure à 1 litre :
Catégorie B. Pour les DÉCHETS AÉROSOLS : Catégorie C, Hors locaux
d'habitation.

Code de ségrégation

SG69 Pour les AÉROSOLS d'une capacité maximale de 1 litre :
Séparation comme pour la classe 9. Ranger « séparé » de la classe
1, sauf division 1.4. Pour les AÉROSOLS d'une capacité supérieure à
1 litre :
Ségrégation selon la subdivision appropriée de la classe 2. Pour
les DÉCHETS AÉROSOLS :
Ségrégation selon la subdivision appropriée de la classe 2.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la
convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable.

Transport/Informations complémentaires :

ADR

Quantités limitées (LQ)

Quantités exceptées (EQ)

1L

Code : E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

Catégorie de transport

2

Code de restriction du tunnel

D

IMDG

Quantités limitées (LQ)

1L

Quantités exceptées (EQ)

Code : E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

« Règlement type » de l'ONU :

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des ingrédients n'est répertorié. **Catégorie Seveso** P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur 150 t

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur 500 t

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

16-AUTRES INFORMATIONS**Phrases pertinentes**

H220 Gaz extrêmement inflammable. H225

Liquide et vapeurs très inflammables. H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané. H315

Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans ces fiches sont basées sur l'état actuel des connaissances et la législation nationale en vigueur. Elles fournissent des conseils en matière de santé, de sécurité et d'environnement et ne constituent en aucun cas une garantie de performance technique ou d'adéquation à des applications particulières.